

Cours de rattrapage 7^e et 8^e année - Intermédiaire

Ces COURS NON CRÉDITÉS sont d'une demi-journée. Le programme de rattrapage est offert à l'élève dont le rendement en 7^e et en 8^e année en français et/ou en mathématiques indique qu'il ou qu'elle risque d'avoir de la difficulté à réussir les tests de compétences provinciaux. Les élèves ayant obtenu un rendement R, niveau 1 ou 2 en mathématiques et/ou en français peuvent profiter du programme. Un élève peut s'inscrire à un maximum de deux cours.

Cours de rattrapage 9^e à 11^e année

Un élève peut s'inscrire à un COURS CRÉDITÉ DE RATTRAPAGE d'une demi-journée s'il a obtenu un rendement entre 35% et 49%. Un élève peut s'inscrire à un maximum de deux cours de rattrapage.

Cours d'avancement - palier secondaire

Un élève peut s'inscrire à un COURS CRÉDITÉ D'AVANCEMENT seulement (cours d'une pleine journée) pour améliorer son résultat ou pour passer de la filière 2P à la filière 3U.

Cours de transition - palier secondaire

Un élève peut s'inscrire à un cours de transition (demi-journée) pour passer de la filière 1P à la filière 2D.

N.B. Pour obtenir le crédit/demi-crédit ou le certificat de réussite, l'élève doit suivre la session au complet et compléter l'évaluation sommative finale obligatoire.

Heures d'ouverture jusqu'au 21 juin : du lundi au vendredi

de 8h à 15h30, et le mardi jusqu'à 19h30.



181, rue Donald, Ottawa (Ontario) K1K 1N1
Téléphone : (613) 741-2304 / Télécopieur : (613) 741-2191
Site internet : educationpermanente.ca

Cours d'été 2019

Guide aux parents

Endroit : École secondaire catholique Franco-Cité
623 Smyth Road, Ottawa
613-521-4999

L'Éducation permanente offrira des cours d'été du 26 juin au 19 juillet 2019. *Les cours se dérouleront à l'École secondaire catholique Franco-Cité.* Nous déterminerons l'offre de cours en fonction du nombre d'inscriptions. Nous offrirons des cours de rattrapage, des cours d'avancement et de transition en classe et des cours d'avancement en ligne. **LA LISTE DES COURS EN LIGNE ET DES COURS D'ÉTÉ EN CLASSE OFFERTS EST DISPONIBLE SUR LE SITE WEB DE L'ÉDUCATION PERMANENTE.**

Cours en ligne

Les élèves désirant suivre un cours en ligne doivent d'abord faire signer le formulaire d'inscription par leur conseiller en orientation et ensuite se présenter au 181, rue Donald pour payer leurs cours et obtenir les manuels nécessaires. **La date limite d'inscription est le 28 juin.** La date limite pour compléter le cours est le 26 juillet. Un élève peut s'inscrire à un cours en ligne seulement.

Cours offerts en classe

Le paiement est exigé à l'inscription à l'école d'origine de l'élève. **La période d'inscription est du 30 avril au 14 juin.** Nous offrirons encore cette année le transport. Le transport est offert uniquement en matinée et en après-midi. Il est donc de la responsabilité des parents de s'assurer du transport de leurs enfants à l'heure du dîner. **Veuillez prendre note que l'horaire final des cours d'été et du transport sera affiché sur le site web de l'Éducation permanente le 25 juin à compter de 17h.**

HORAIRE DES COURS EN CLASSE

- du 26 juin au 19 juillet (du lundi au vendredi)
- avant-midi : 8h20 à 11h35 et en après-midi : 11h55 à 15h10
- la remise des certificats de réussite/bulletins se fera en personne le 19 juillet 2019. Le déroulement de cette journée vous sera communiqué en temps et lieu. Veuillez prendre note qu'aucun certificat ou bulletin ne sera mis à la poste.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Cours en classe :

- a) du 30 avril mai au 14 juin par le service d'orientation de l'école d'origine. L'inscription tardive se fera le 24 juin de 9h à 18h et le 25 juin jusqu'à midi à l'Éducation permanente.
- b) Chaque élève qui s'inscrit à des **cours d'été en classe** doit remettre :
 1. 30\$ comptant par cours avec le formulaire d'inscription
 2. Un chèque de 70\$ à remettre à son enseignant le 1^{er} jour de classe pour le matériel (un chèque pour chaque cours)
 3. N.B. Tous les chèques seront retournés à l'élève le 19 juillet, si le matériel prêté est remis en bon état. S.V.P. libeller les chèques à «Éducation permanente»

Cours en ligne :

- a) Chaque élève qui s'inscrit à un **cours en ligne** doit remettre :
 1. 30 \$ de frais d'administration et un dépôt pour les livres (montant disponible sur la liste de cours) avec le formulaire d'inscription (comptant, débit et crédit).

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - COURS EN CLASSE

- a) Veuillez prendre note que la direction et le personnel des cours d'été n'ont pas accès aux dossiers scolaires. Tous les efforts raisonnables seront faits pour aider les élèves à réussir.
- b) Si un élève est inscrit à un seul cours d'une demi-journée, il doit demeurer sur le terrain de l'école seulement pour la durée de son cours.
- c) La direction des cours d'été se réserve le droit d'annuler un ou plusieurs cours s'il n'y a pas suffisamment d'inscriptions. Dans cette éventualité, l'élève sera avisé par l'information qui sera ajoutée sur le site web de l'Éducation permanente le 25 juin.
- d) La direction des cours d'été peut demander à un élève de se retirer d'un programme si son **assiduité** n'est pas satisfaisante ou son **comportement** n'est pas acceptable. Le code de conduite en vigueur durant l'année scolaire l'est également durant la session des cours d'été et doit être respecté en tout temps.